

ÉCONOMIE ET DURABILITÉ

LES DÉFIS DE 2050

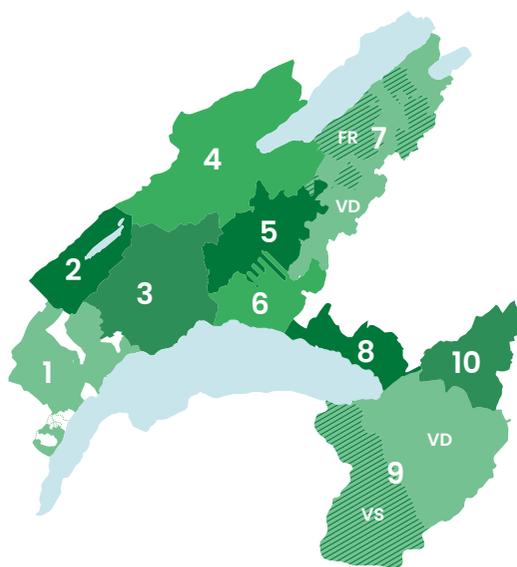


L'économie vaudoise de 2050 sera décarbonée, comme la mobilité. Le tourisme, moins dépendant du ski. Autant de défis à voir comme des opportunités. Le virage est d'ailleurs déjà pris dans les entreprises, les régions.



10 RÉGIONS.

10 ASSOCIATIONS AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE.



Être proche de vous, ça change tout !

- | | | | |
|---|---|----|--|
| 1 |  Région de Nyon | 6 |  LAUSANNE RÉGION |
| 2 |  ADDEV <small>ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LA VALLÉE DE JOUX</small> | 7 |  Coreb <small>Communauté régionale de la Broye Unie pour agir!</small> |
| 3 |  arcam <small>RÉGION COSSONAY AUBONNE MORGES</small> | 8 |  promove <small>RIVIERA-LAVALX</small> |
| 4 |  ADN <small>DÉVELOPPEMENT DU NORD VAUDOIS</small> | 9 |  CHABLAIS RÉGION <small>chablais.ch</small> |
| 5 |  GROS d'VAUD <small>AU-DELÀ DES APPARENCES</small> | 10 |  PAYS-D'ENHAUT <small>CHATEAU-D'OXEY ROUGE-MONTI ROSSINIÈRE</small> |

PARTENAIRES DE PROXIMITÉ

DES ENTREPRISES.

CONSEIL

- Création, croissance et transmission d'entreprises
- Renseignement en matière de fiscalité

RECHERCHES

- Terrains et locaux
- Financements
- Partenaires commerciaux

SOUTIEN

- Médiation et coordination
- Candidature à un incubateur
- Interface avec les autorités et administrations locales

ACCOMPAGNEMENT

- Services cantonaux
- Organismes de promotion économiques
- Formation professionnelle (cours d'appui)

Toutes les prestations sont gratuites



| | |
|---|-----------|
| Transformer les défis en OPPORTUNITÉS | 5 |
| L'éditorial de la conseillère d'État Isabelle Moret | |
| En 2050, une économie vaudoise DÉCARBONÉE ET CIRCULAIRE | 7 |
| Mobilité multimodale, immeubles énergétiquement efficients, matériaux (de construction) recyclés, population accrue, émissions de CO ₂ réduites à néant: un tour du canton en 2050 | |
| L'économie durable comme MOTEUR DE PROJETS solidaires et innovants | 15 |
| 22 millions encore à distribuer pour booster les PME sur le chemin de la durabilité | |
| Tout savoir sur la durabilité EN UN CLIC grâce à VIVA | 17 |
| La plateforme interactive permet de transformer son idée en projet durable | |
| La résurrection de la bouteille de vin LAVABLE | 18 |
| Réutiliser les bouteilles plutôt que les jeter: le projet de quatre domaines | |
| Des légumes certifiés bio DE LA SERRE A L'ASSIETTE des écoliers | 23 |
| Une collaboration entre des maraîchers et une société de restauration collective | |
| 50 millions pour aider le tourisme à DEVENIR DURABLE | 27 |
| Le soutien au tourisme prend le virage des « quatre saisons ». Exemples à Sainte-Croix, aux Mosses et à Château d'Ex, entre plans d'eau et agrotourisme | |
| MISER SUR LA SUISSE plutôt que de s'expatrier: l'histoire d'ETSM | 33 |
| Comment le temps a donné raison à un chef d'entreprise d'Apples | |

SUPPLÉMENT DE LA FEUILLE DES AVIS OFFICIELS POUR LES PERSONNES ABONNÉES

RÉDACTION : Catherine Rüttimann (L'AGEFI) ; Vaud-Presses (coordination : Cédric Jotterand)

ÉDITEUR : Chancellerie d'État du Canton de Vaud – Place du Château 4 – 1014 Lausanne

ÉDITEUR DÉLÉGUÉ : PCL Presses Centrales SA – Chemin du Chêne 14 – 1020 Renens 1

CONCEPTION, MISE EN PAGE DE LA PARTIE RÉDACTIONNELLE

ET IMPRESSION : PCL Presses Centrales SA

COUVERTURE : Graphictouch / ARC Jean Sieber

PUBLICITÉ : PCL Régie publicitaire, Renens

impresum

imprimé en
suisse



Goûtez au bonheur de devenir propriétaire!



BAIE D'OPALE
ROLLE



2^e ÉTAPE
A Eysins, la campagne à deux pas de la ville



**REFLETS DU MIDI
BEX**



**Les Résidences
du Village** DENGES



**SUBLIME
BEAUTÉ**

Puidoux - Chexbres



GRAND VIGNE
A Etoy, au cœur du vignoble



La Ferme à Tonton
TRÉLEX



Quartier des Cèdres
Le nouveau cœur de Chavannes



Le Groupe Bernard Nicod s'engage pour un immobilier durable **MINERGIE**

www.bernard-nicod.ch

GROUPE 40 ANS BERNARD Nicod

NYON
022 990 90 90

AUBONNE
021 807 15 15

MORGES
021 804 79 79

YVERDON
024 424 24 24

LAUSANNE
021 311 11 11 021 331 55 55

GENÈVE
022 718 08 88

VEVEY
021 925 70 70

MONTREUX
021 965 44 44

AIGLE
024 468 55 55

MONTHEY
024 473 88 88

Transformer les défis en OPPORTUNITÉS



ARC Jean-Bernard Sieber

« Économie et durabilité sont pour moi intrinsèquement liées. Les défis actuels sont des opportunités de transformation positive. »

Dans un monde confronté à des défis sans précédent, la durabilité n'est plus une option. Elle est une priorité transversale soutenue par l'ensemble du Conseil d'État. En tant que ministre de l'Économie du Canton de Vaud, je m'engage à façonner une évolution économique positive, plaçant la durabilité au cœur de notre écosystème. Je le vois comme une opportunité qu'il s'agit de saisir par le biais de l'innovation et du partage des connaissances, pour faire de notre canton un moteur de prospérité durable. L'objectif d'atteindre l'autonomie électrique d'ici 2035 pour les bâtiments de l'administration cantonale illustre notre engagement.

Le dynamisme du canton favorise son attractivité et sa croissance démographique, renforçant la consommation intérieure. Cependant, des défis subsistent, tels que la réforme fiscale GloBE/OCDE, les relations avec l'Union européenne, la pénurie main-d'œuvre et la crise énergétique.

Mon objectif est d'offrir des conditions attractives et d'anticiper les besoins futurs. Des mesures fiscales, un plan d'action face au manque de main-d'œuvre, le développement d'infrastructures et des aides financières, dont des fonds dédiés à l'innovation et à l'économie durable, comme le crédit-cadre pour le tourisme durable qui vient de générer ses premiers soutiens, sont au cœur de cette démarche.

Il convient aussi de mentionner le rôle crucial des associations régionales de développement économique qui contribuent à la force économique du canton et à la résilience de son tissu économique. Je salue également le dynamisme de notre Service de la promotion économique et de l'innovation à l'origine de nombreux projets, programmes ou autres événements portant sur la thématique de la durabilité, à l'image des appels à projets collaboratifs ou des centres de compétences en durabilité. Sans oublier le lancement récent de la plateforme VIVA, un outil de transition vers la durabilité dédiée aux entrepreneurs.

Vous l'aurez compris, économie et durabilité sont pour moi intrinsèquement liées. Les défis actuels sont des opportunités de transformation positive. En conjuguant nos efforts, nous pouvons faire du canton de Vaud un pôle de croissance durable, bâtissant ainsi un avenir prospère et respectueux de notre planète. ☺

Isabelle Moret

Conseillère d'État

Cheffe du Département de l'économie,
de l'innovation et du patrimoine

Crédit Équipement avec Bonus Vert

Pour économiser davantage

- ☑ Réalisez un audit énergétique
- ☑ Investissez
- ☑ Économisez



www.bcv.ch/equipementvert



Ça crée des liens



Topaz Photo

En 2050, le canton de Vaud comptera 200'000 habitants, qui bénéficieront de réseaux de transport offrant de réelles alternatives au transport motorisé individuel.

En 2050, une économie vaudoise DÉCARBONÉE ET CIRCULAIRE

200'000, c'est le nombre d'habitants supplémentaires que pourrait compter le territoire vaudois en 2050. D'ici là, les émissions cantonales de gaz à effet de serre devront avoir atteint le zéro net (l'objectif de neutralité carbone), soit un équilibre entre les émissions résiduelles et les capacités de captage et de stockage. Tour d'horizon de ce pays vaudois du futur et de son économie décarbonée.

Objectif: durabilité. C'est l'un des enjeux clés pour le Conseil d'État vaudois, qui a inscrit cette priorité dans son programme de législation. Avec des défis pharaoniques du côté du climat et de l'environnement et des chantiers qui se veulent à la hauteur de la tâche. « La durabilité n'est pas vue comme un idéal technocratique, mais comme un choix de société avec un impératif clair quant au respect des limites planétaires », explique Guillaume de Buren, à la tête de l'Office cantonal de la durabilité et du climat (OCDC) créé en juin dernier. « Nous n'y sommes pas encore, mais nous nous y dirigeons, avec pour cette législation une priorité à la concrétisation ».

Dont acte, avec la création de ce nouvel office, qui coordonne les actions cantonales, dont celles de la cellule dédiée à l'économie durable au sein du Service de la promotion de l'économie et de l'innova-

tion. Le Conseil d'État a débloqué 209 millions de francs supplémentaires en juin dernier pour accélérer la mise en œuvre. Au total, des investissements à hauteur de 1.8 milliard de francs sont planifiés sur la durée de la législature, pour contribuer à atteindre les objectifs climatiques.

Par ailleurs, la révision d'une batterie de lois et l'établissement de nouveaux plans d'action pour l'approvisionnement énergétique, pour l'aménagement du territoire et pour la gestion des déchets sont sur les rails. Ce sont en particulier les domaines de la mobilité et de l'assainissement énergétique des bâtiments qui sont visés. La concrétisation du principe de l'économie circulaire des matériaux pourrait, elle, amener des solutions pour préserver les ressources minérales et réduire les émissions liées au secteur de la construction.



ARC-Jean-Bernard Sieber

Guillaume de Buren, chef de l'Office cantonal de la durabilité et du climat.

Construction circulaire

Recycler et réutiliser
les matériaux isolants.

4

Nouvelle construction avec des matières premières circulaires.

Une isolation efficace sur
le plan énergétique avec un
nouveau matériau isolant
en EPS recyclé.



1

Déconstruction / Assainissement

Collecte de chutes de
chantiers et de déchets
d'emballages.



Scanner et regarder
la vidéo explicative

3

Top qualité

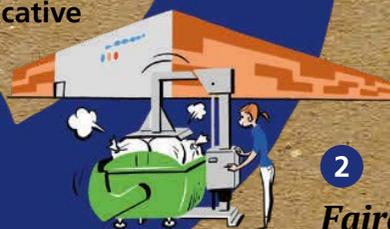
Les panneaux contiennent
au moins 97% d'EPS
recyclé et gardent les
mêmes caractéristiques
de qualité.



2

Faire du neuf avec du vieux

Au Centre de recyclage
EPS/XPS de swisspor
à Boswil (AG).



Une MOBILITÉ multimodale, de proximité et à faibles émissions

Afin de favoriser de nouveaux comportements et d'offrir une réelle alternative au transport individuel motorisé à l'horizon 2050, le Canton œuvre au développement d'une offre de transports publics attractive sur tout le territoire. La part du rail augmentera, y compris pour le transport de marchandises, tandis que toutes les mobilités cohabiteront sur les routes.

Multimodale, de proximité et à faibles émissions. Voilà ce à quoi pourrait ressembler la mobilité dans le canton en 2050. Ce pan de l'activité est actuellement responsable de 40% des gaz à effets de serre émis dans le canton, dont la quasi-totalité est causée par des véhicules individuels motorisés. Vaudoises et Vaudois ont tendance à parcourir des distances plus longues que par le passé, dans des véhicules plus lourds en moyenne, les émissions ont ainsi augmenté de 3% entre 1990 et 2016.

Dans le cadre du Plan climat 2020, 50 millions ont été obtenus pour le développement des lignes de bus régionales dans le canton et 67 millions sont venus s'y ajouter en juin dernier pour favoriser le report du transport de marchandises de la route au rail. Actuellement, 6% des émissions de gaz à effet de serre du canton sont liées au transit de marchandises, une activité en nette augmentation. L'objectif est donc d'augmenter le transit par le rail et, lorsque c'est possible, en souterrain.

La bonne activité au bon endroit

Pierre-Yves Gruaz chapeaute la Direction générale de la mobilité et des routes du canton. Il souligne l'importance de l'aménagement du territoire dans le processus de décarbonation. « Le précepte de base est de mettre la bonne activité au bon endroit ». Car la majorité des déplacements se font par nécessité, il faut donc réaménager le territoire et adapter le réseau de transport pour réduire les besoins. Un nouveau plan directeur cantonal doit voir le jour d'ici à 2026.

L'enjeu n'est pas uniquement climatique: il s'agit de désengorger des axes routiers saturés. Pour y arriver, il faudra moins de véhicules sur les routes et moins de kilomètres parcourus en voiture. Ces deux objectifs sont étroitement liés; les réaliser entraînera mécaniquement la baisse des émissions de gaz à effet de serre. « On doit donner des alternatives crédibles à



Des axes de transport public de qualité se développent, avec une offre suffisante en capacité, comme le futur tram Lausanne-Renens

la voiture», explique Pierre-Yves Gruaz. « Cela passe par des transports publics de qualité, avec une offre suffisante en termes de desserte et de capacité ».

Si Lausanne doit attendre 2038 pour avoir sa nouvelle gare, un retard qui pèse aussi sur le projet de développement des métros, d'autres axes se développent dans le canton, avec des projets de tram, de RER et de bus à grande capacité, prioritaires à certains carrefours. Réseaux cyclables et piétonniers continuent eux aussi d'être développés, en coopération avec les communes.

Des perceptions qui évoluent

Le partage de véhicules est également appelé à jouer un rôle. Car les voitures passent 80% de leur temps à l'arrêt et connaissent un taux d'occupation très bas une fois en mouvement. « Mobility », bien connue pour son système d'auto-

partage, fait partie des acteurs qui pourraient se profiler sur ce marché. L'entreprise affichait une croissance de 8% en 2022 et estime que ses 3000 véhicules remplacent déjà plus de 30'000 voitures en Suisse.

Reste un Rubicon à franchir, celui de l'attachement culturel à la voiture individuelle. « Je suis assez optimiste », confie Vincent Kaufmann, qui dirige le laboratoire de sociologie urbaine de l'EPFL. « Avant, faire du vélo dans la vie quotidienne donnait l'image d'une sensibilité verte.

Aujourd'hui, nombre de cadres bancaires posent ostensiblement leur casque de vélo sur la table en arrivant à une réunion, pour bien montrer qu'ils sont dynamiques et tendance ». Un changement de perception est donc en train de se produire, qui finira par atteindre toutes les couches sociales, selon le sociologue.

NOTRE ÉQUIPE S'ENGAGE AU QUOTIDIEN AUX CÔTÉS DES EMPLOYEURS ET CRÉATEURS D'ENTREPRISE.



Patrick,
service juridique



Gislaïne,
réception



Jean-Michel,
service du 2^e pilier

AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE PRIVÉE.

Nos services aux entreprises :

ASSURANCES
SOCIALES

SOUTIEN À LA CRÉATION
D'ENTREPRISE

SERVICE
JURIDIQUE

FORMATIONS
CONTINUES

GESTION
D'ASSOCIATIONS

POLITIQUE
PATRONALE



Centre Patronal

www.centrepatronal.ch

Chauffage au sol inefficace : NOUS AVONS LA SOLUTION !!

Il était une fois, le chauffage au sol...

Tout d'abord, il faut savoir que dès la première minute de mise en eau du système, le phénomène de corrosion s'amorce et forme des oxydes de fer (boue). Après plusieurs années, cette dernière s'accumule ce qui provoque des dysfonctionnements de votre réseau de chauffage. De plus, les installations posées depuis les années 1970 sont généralement constituées de plastique (PER: polyéthylène réticulé) dont les stabilisateurs s'évaporent avec le temps, ce qui fragilise l'étanchéité du circuit.

Résultat: un embouage, qui peut provoquer une baisse de chauffage à certains endroits, un système de serpentins fragilisé pouvant aboutir à des perforations.

Le problème

- > Le chauffage au sol a de la peine à chauffer.
- > La puissance thermique diminue.
- > La pression dans le système de chauffage chute.

NOUS AVONS LA SOLUTION !

1. Nettoyage par sablage mécanique et évacuation de la boue et de la rouille par aspirateur.
2. Injection de résine par compresseur.
3. Séchage et remise en eau des serpentins.

NOTRE PROCÉDÉ

- 1 > Après démontage des boucles, nous installons un compresseur spécial affilié à un aspirateur à la sortie de chaque boucle.
- 2 > Nous injectons du sable à haute pression, qui enlève la boue et désincruste les serpentins.
- 3 > Les déchets et poussières sont dirigés vers l'aspirateur, puis nos techniciens constatent le parfait nettoyage.
- 4 > Un enduit (résine époxy) est injecté sur les parois internes des serpentins, afin de remplir les porosités et rendre la boucle étanche à l'oxygène.
- 5 > Après 48 heures de séchage, la remise en eau peut être effectuée.

LES AVANTAGES

- > Rapide et économique.
- > Non invasif / inutile de casser chapes et carrelage.
- > Respectueux de l'environnement (déchets recyclés).

L'ANALYSE

Par laboratoire mobile, notre équipe analyse la teneur en oxygène de l'eau et PH circulant dans les serpentins qui, si la valeur est trop élevée, est signe de fragilisation.

CONTACTEZ-NOUS !

Si vous pensez que votre système de chauffage nécessite une intervention, n'hésitez pas à nous contacter. Ne soyez pas les acteurs passifs et payants de votre système de chauffage, agissez et réalisez ainsi des économies à terme.

SoluTubes®

SA
Assainissement de chauffage au sol

1227 CAROUGE 1470 ESTAVAYER-LE-LAC 1036 SULLENS 1895 VIONNAZ
Rue J-Girard 24 Ch. des Tenevières 19 Ch. du Verger 2 Av. du Léman 8
T 022 368 30 04 T 026 664 00 04 T 021 731 17 21 T 027 281 30 04
F 022 368 30 07 F 026 664 00 07 F 021 731 50 91 F 027 281 30 07

info@solutubes.ch • www.solutubes.ch

Merci de me contacter pour :

- > une analyse de la teneur en oxygène CHF 390.-
- > un devis gratuit et sans engagement
- > d'autres informations

Coupon à retourner à :

SoluTubes SA
ch. du Verger 2
1036 Sullens

Mes coordonnées :

Nom Prénom
Adresse, NPA, Localité
Tél. E-Mail



Claudia Ayuso Ramirez

Une future loi cantonale sur l'énergie devrait entrer en vigueur en 2025. Elle renforcera l'autonomie énergétique du Canton et ambitionne de réduire drastiquement les émissions de CO₂ sur le territoire.

Décarbonation et autonomie énergétique

Une révision complète de la loi sur l'énergie est prévue. Elle était en consultation tout l'automne.

Afin de renforcer l'autonomie énergétique du canton, de réduire drastiquement les émissions de CO₂ sur le territoire et d'augmenter la production d'énergies renouvelables locales, le Conseil d'État a mis en consultation un projet de révision de la loi cantonale sur l'énergie. La future loi pourrait ainsi entrer en vigueur en 2025.

Le texte de l'avant-projet de loi fixe des échéances pour le remplacement des chauffages fonctionnant aux énergies fossiles et l'assainissement énergétique des bâtiments dans un délai de 10 à 15 ans. Pour accompagner cette importante révision législative, le Canton entend injecter jusqu'à 120 millions de subventions par année. Le soutien public pourra donc aller jusqu'à 40% des coûts des travaux, en prenant en compte les subventions cantonales et fédérales, ainsi que les abattements fiscaux.

L'avant-projet inscrit également de nouveaux principes dans la loi, comme la priorisation des ressources (utiliser la bonne énergie, au bon endroit, et pour le bon usage) ou la sobriété énergétique. Cela réjouit François Vuille, délégué à la transition énergétique du canton. « Il faut sensibiliser les entreprises et la population à l'idée que la sobriété énergétique n'est pas synonyme de perte de confort ».

En parallèle, le Canton se veut exemplaire dans le domaine énergétique et vise la neutralité carbone de ses propres bâtiments

en 2040 déjà. Parmi les 209 millions de francs débloqués en juin dernier dans le cadre du plan climat cantonal, 14 millions sont en effet destinés à soutenir la rénovation durable des bâtiments communaux et des écoles, tandis que 28 millions doivent soutenir la rénovation énergétique des établissements socio-sanitaires.



L'avant-projet de loi prévoit d'accorder 10 à 15 ans aux propriétaires pour remplacer les anciens chauffages aux énergies fossiles et procéder à l'assainissement énergétique des immeubles.

ronstik

Découvrez la CVCI et ses offres 2024 !

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) a fêté ses 125 ans en 2023. Elle regroupe plus de 3300 entreprises de toutes tailles, des PME comme des multinationales, représentant quelque 132'000 emplois, soit le tiers des emplois privés du Canton. Notamment active dans les caisses sociales, les conseils juridiques, la certification des exportations, la création d'entreprise, la formation continue, les analyses conjoncturelles et le réseautage, la CVCI s'engage au quotidien pour le développement de ses membres dans la région.

Pour les entreprises qui souhaiteraient adhérer à la CVCI, la finance d'entrée est **offerte jusqu'au 31 mars 2024**. Cette finance d'entrée correspond à 50% de la cotisation annuelle, soit au minimum à Fr. 205.- (voir conditions d'adhésion sur le site de la CVCI).

Les raisons de devenir membre ne manquent pas...

Réseautez au Business Club

Le Business Club de la CVCI est un club de réseautage réservé exclusivement aux chefs d'entreprises et cadres dirigeants. Pour les membres de la CVCI, la cotisation annuelle se monte à Fr. 450.- (Fr. 700.- pour les entreprises non membres). Une finance d'entrée de Fr. 200.- est également perçue au moment de l'adhésion. Cette **finance d'entrée sera offerte** pour toute adhésion **jusqu'au 31 mars 2024**.

Profitez de conseils en création d'entreprise

Vous pensez à créer votre entreprise et vous vous posez des questions? La CVCI vous propose un service de conseils adaptés. Nos spécialistes sont à votre disposition sur



rendez-vous et vous proposent un **accompagnement gratuit de 30 minutes** environ. De plus, 4 événements sur la création d'entreprise seront proposés gratuitement en 2024.

Appelez notre permanence juridique gratuite

Les entreprises membres de la CVCI ont accès à une **permanence juridique gratuite sur appel** pour les questions liées au droit du travail, à la main-d'œuvre et au droit commercial. Notre équipe de juristes organise également des formations variées, s'adressant aussi bien aux spécialistes RH qu'à des généralistes ou chefs d'entreprises.

Formez-vous en droit du travail

Les **lundis digitaux** sont une nouvelle offre qui permettra aux participants d'assister et d'interagir en ligne lors d'une **formation de 2 heures sur un thème précis en lien avec le contrat de travail**. Choisissez 3 cours parmi les 7 proposés et bénéficiez du **pack à Fr. 250.- au lieu de Fr. 300.-** (pour les non membres Fr. 350.- au lieu de Fr. 450.-).

Durant les formations «**Echos des tribunaux**», une sélection d'arrêts récents des tribunaux cantonaux et du Tribunal fédéral sont expliqués par le Service juridique de la CVCI. Ce séminaire permet de comprendre comment un conflit juridique a été tranché par le tribunal, afin d'éviter la même situation dans votre entreprise. Sélectionnez l'abonnement aux 3 sessions à Fr. 250.- (Fr. 350.- pour les non membres) au lieu de Fr. 300.- (Fr. 450.- pour les non membres).

Réservez des salles de réunion au cœur de Lausanne

Le Centre de réunion de la CVCI propose des **salles à des tarifs attractifs**. Il se compose de 5 salles de réunion de 6 à 27 personnes (entièrement équipées et modulables), ainsi que d'un auditoire de 70 personnes. La première demi-journée de réservation est offerte – pour les salles La Broye, Lavaux ou La Côte – aux nouveaux membres de la CVCI ou aux membres qui réservent l'une de nos salles pour la première fois.

Faites confiance à nos spécialistes en export

Notre **Service export** offre des conseils et des formations adaptés aux spécialistes en export. À l'inscription aux 7 modules de la **formation continue pour spécialistes en export ou logistique**, le module «**Incoterms**» est offert. Le coût de la formation export s'élève donc à **Fr. 2600.- au lieu de Fr. 2810.-** pour les membres de la CVCI (et Fr. 3300.- au lieu de Fr. 3600.- pour les non membres).



Retrouvez toutes les offres détaillées:
cvci.ch/fr/offres2024

Le canton de Vaud doit devenir un pionnier de l'économie circulaire dans le domaine des matériaux, en particulier dans ceux du secteur de la construction.



Parradee

L'économie circulaire, un enjeu stratégique

À l'avenir, les produits de qualité seront maintenus en utilisation au lieu d'être détruits. En 2050, les matériaux de construction auront déjà une, voire plusieurs vies derrière eux. Ils auront parcouru un nombre de kilomètres réduit au moment d'être transformés puis réutilisés.

4,5 millions de tonnes, c'est la quantité de déchets de chantier générés chaque année dans le canton. Le Conseil d'État a inscrit dans son programme de législature sa volonté de faire du canton un pionnier de l'économie circulaire dans le domaine des matériaux. Les déchets de chantier, qui constituent 90% du volume total de déchets, représentent dès lors un axe d'action privilégié en matière de réemploi ainsi qu'une parfaite illustration de la thématique.

L'enjeu est bien sûr écologique, puisqu'il s'agit de limiter le recours aux ressources naturelles nécessaires à la construction de logements et d'infrastructures et, ainsi, de réduire la consom-

tion d'énergie induite par leur extraction et leur transformation. Mais il est aussi économique et stratégique: réutiliser les matériaux à large échelle permettrait de réduire la dépendance aux importations pour l'approvisionnement en matières premières. Le Canton étudie différents leviers d'action pour concrétiser sa vision, comme la mobilisation des acteurs de la construction ainsi que la révision des instruments de planification et des bases légales en la matière. Les ambitions cantonales s'expriment aussi par la volonté du Conseil d'État de proposer un contre-projet direct à l'initiative « Sauvons le Mormont » qui fixera dans la Constitution vaudoise le principe de l'économie circulaire des matériaux.

Le rôle des communes et des entreprises

Le Canton n'est évidemment pas seul dans cette course à la durabilité environnementale. Les communes ont aussi leur rôle à jouer. Depuis la modification constitutionnelle de juin 2023 (art. 52 b de la Constitution vaudoise), elles ont même l'obligation de définir des plans d'actions. Le Canton s'engage activement pour accompagner et soutenir leurs démarches (www.vd.ch/communes-durables).

Pour les entreprises, la nouvelle loi fédérale sur le climat et l'innovation leur impose d'avoir ramené leurs émissions à zéro net d'ici à 2050 au plus tard (LCE, art. 5 al.). Ici aussi, le Canton a

mis en place – avec les principales faitières économiques – un portail pour répondre à leurs questions, qui propose des pistes et des soutiens: « Viva » (*lire en page 17*).

En juin dernier, la loi fédérale sur le climat et l'innovation (LCI) a été adoptée; ses dispositions de mise en œuvre seront déterminantes. Plusieurs projets de loi sont en préparation, à l'échelon fédéral et cantonal, avec l'impératif de se conformer à l'Accord de Paris et de suivre les évolutions rapides de l'Union européenne, comme sur l'économie circulaire et l'interdiction de la vente de véhicules à moteur thermique d'ici à 2030. ©

Passion et savoir-faire : une tradition !

Plâtrerie – Peinture – Tapisserie – Isolation façades

Gregorutti
& fils sa Maîtrises + fédérales

info@gregorutti.ch
Yverdon-les-Bains
024 425 82 33



www.gregorutti.ch



Comment gérez-vous vos risques ?
Discutons ensemble du meilleur moyen de les identifier,
les éviter et les assurer



Nous vous conseillons de manière globale dans les domaines de la gestion des risques, de l'assurance et de la prévoyance et contribuons de manière significative

à votre succès durable. Bénéficiez de notre expertise dans votre secteur d'activité pour la gestion des risques assurables et non assurables de votre entreprise.

EN AVANT, SEREINEMENT.

www.kessler.ch

L'économie durable comme MOTEUR DE PROJETS solidaires et innovants

Le fonds récemment ouvert aux entreprises permet notamment à des petites structures de développer des initiatives communes qui produisent rapidement leurs effets.

La prospérité est-elle éternelle? La question peut paraître absurde, mais pour qui a observé la situation économique vaudoise des vingt dernières années, les implantations spectaculaires, la création d'emplois et les succès en matière d'innovation semblaient presque aller de soi, tant la santé du canton paraissait de fer.

Selon la conseillère d'État Isabelle Moret, cet équilibre n'est pas fragile, mais il faut l'accompagner et le faire évoluer lorsque nécessaire; pour, justement, ne jamais se reposer sur ses lauriers, comme elle l'expliquait devant les représentants d'une association régionale: « Nous avons eu la chance que la composition très variée de notre tissu économique ait permis de résister aux crises. Je pense au franc fort, au Covid-19 et maintenant à la hausse des matériaux consécutive à l'augmentation des coûts de l'énergie, en marge de la guerre en Ukraine », analysait la ministre.

« Ainsi, ce qui est important pour le Conseil d'État, ce n'est pas uniquement d'accueillir des multinationales et des startups, mais justement toutes ces petites et moyennes entreprises, souvent en mains familiales, qui assurent la variété des activités et la solidité de notre canton. Elles nous ont permis de traverser les crises récentes et nous allons continuer à nous appuyer sur elles pour maintenir la croissance et fournir les emplois qui nous sont nécessaires. »

Le fonds de soutien à l'économie durable

S'appuyer sur elle et les aider aussi, notamment via un fonds créé en 2021 et doté de 25 millions de francs, fonds dédié au soutien de l'économie durable. Et l'efficacité de la mesure ne s'est pas fait attendre, puisqu'en 2022, 22 entreprises en avaient déjà profité avant de faire bouler de neige cette année déjà. « Actuellement, 112 sociétés ont fait appel à ce fonds pour un montant total de 2,2 millions d'aides », détaille Katell Bossler, cheffe de projet économie durable, qui rappelle que 22 millions sont encore disponibles pour « booster » les PME sur le chemin du durable.

La spécialiste insiste sur le fait qu'il s'agit parfois d'avancées très simples, mais que



ARC Jean-Bernard Sieber

Katell Bossler, cheffe de projet Economie durable à l'État de Vaud.

l'aide cantonale permet de structurer ou de financer une ressource (administration, innovation, recherche ou marketing) que tout entrepreneur n'est pas forcément en mesure d'assurer alors que son idée est bonne. « Le premier point que nous voulons voir avancer, c'est la diminution de l'empreinte carbone, ainsi que le cycle de vie des produits qui doit être allongé. Importer sa ses matières de Chine ou s'approvisionner avec des produits d'ici n'a pas le même impact, mais c'est un virage qui doit bien se négocier et que nous pouvons favoriser. Si je devais prendre une image, je citerais les sites internet. Tout le monde a le sien aujourd'hui, mais il y a des précurseurs qui ont occupé l'espace et ceux qui ont attendu trop longtemps pour s'y mettre. L'économie durable, c'est un peu pareil, chacun y viendra forcément. »

Concrètement, le fonds de soutien a été doté de 25 millions, les outils de distribution ont été décidés ainsi que les critères, pour être certain d'appuyer le bon projet. « Une volonté forte est d'augmenter les synergies et favorisant les projets collaboratifs. Quand je vois les premiers projets dans le domaine de la viticulture – le lavage des bouteilles organisé par plusieurs domaines – ou le partenariat entre une légumerie et un acteur de la restauration collective, nous sommes dans des projets

simples, de proximité et qui ont un effet direct sur l'empreinte carbone. Il ne s'agit pas de révolutions technologiques comme on peut parfois le penser quand on pense à la durabilité », se réjouit Katell Bossler.

Le grain de sel de l'État

Mais finalement, pourquoi faut-il que l'État « mette son grain de sel » dans le fonctionnement d'entreprises privées dont la vocation est de voler de leurs propres ailes? « Un patron de PME évolue parfois seul, en particulier quand il développe un nouveau projet ou remet en cause une partie de son fonctionnement. Intuitivement, il pense qu'il fait juste – ce qui est très souvent le cas –, mais il y a des étapes dans les domaines de la recherche, du développement, qui nécessitent un appui et pour lesquelles il n'a pas souvent les fonds », analyse la cheffe de projet.

La participation cantonale ne vise donc pas l'entreprise accompagnée comme une fin en soi, mais comme un moyen de tendre vers son objectif – qui s'inscrit dans un plan climat très ambitieux – qui est de faire de son territoire un exemple en matière d'économie durable, en donnant l'impulsion et l'envie de s'engager à ceux qui ont « les mains dans le cambouis » et dont on attend un bilan carbone de plus en plus propre. ☉



Entreprises

Faites le pas vers la simplicité

Nous prenons en charge votre prévoyance professionnelle. Grâce à plus de 115 ans d'expérience dans la prévoyance en Suisse romande, nous avons les spécialistes pour répondre à vos besoins, quelle que soit la taille de votre entreprise. Ainsi, vous avez un partenaire sur qui compter.

Plus d'informations sur retraitespopulaires.ch/entreprises

Là, pour la vie.

 Retraites
Populaires



ARC Jean-Bernard Sieber

Lancement de la nouvelle plateforme vaudoise pour l'économie durable VIVA, en juin dernier. La plateforme propose une multitude d'informations, les utilisateurs se laissant guider par les questions du site.

Tout savoir sur la durabilité EN UN CLIC grâce à VIVA

Une plateforme interactive mise en place par le canton permet de se mettre très rapidement dans le bain pour faire de son idée un projet durable.

Mon entreprise est-elle durable? Sauf si sa passion est de brûler du carburant pour le plaisir, aucun entrepreneur ne prend plaisir à jeter l'argent par les fenêtres et à gaspiller les ressources. Il n'est cependant pas toujours facile, selon la profession exercée ou le secteur d'activité, d'effectuer une transition réussie, surtout quand on travaille seul ou dans une petite entité.

Grâce à la plateforme VIVA – www.viva-vaud.ch – qui se veut un modèle d'interactivité, il est désormais possible d'avoir accès à une multitude d'informations en se laissant guider par les questions du site. D'orientation très pragmatique, elles ne forcent pas la main vers une idéologie, mais tiennent compte de la réalité.

La plateforme digitale permet non seulement de prendre connaissance des différents enjeux de la durabilité pour les entreprises, mais aussi de connaître de manière simple les aides financières (qu'elles soient fédérales, cantonales, ou communales) qui peuvent accompagner les démarches. Tout est sous la main, non pas éparpillé entre différents sites.

Le point fort de VIVA repose aussi sur les témoignages d'entrepreneurs aguerris, qui partagent leurs expériences sur ce site didactique, qui appelle à chaque étape à cliquer sur une autre page pour en savoir plus sur le sujet. «Tout comme il y a dix ans avec la création d'Innovaud, le Canton de Vaud s'est doté, avec VIVA, d'une porte d'entrée vaudoise de l'économie durable qui cartographie les soutiens et valorise les initiatives des entreprises en matière de durabilité», résume Raphaël Conz, directeur du Service cantonal de la promotion de l'économie et de l'innovation.

Ce projet pionnier, né de l'initiative de ce service et de l'Office cantonal de la durabilité et du climat, est soutenu par la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, la Fédération vaudoise des entrepreneurs, la Fédération patronale vaudoise, Prométerre, et les dix associations régionales de développement économique vaudoises. 

Il n'est pas toujours simple de définir «l'économie durable», notion récente dans le vocabulaire des PME

Voici la réponse de VIVA quand on l'interroge sur le sujet: Il s'agit d'une «économie qui, d'une part, tient compte de la raréfaction des ressources épuisables et de la capacité de régénération de celles qui sont renouvelables et, d'autre part, dont les externalités environnementales et sociales sont minimisées. Cette économie durable encourage la compétitivité économique, favorise le bien-être social, accroît l'efficacité énergétique et minimise l'utilisation des ressources. Elle s'accompagne, autant que possible, d'un découplage entre croissance et consommation de ressources».

La résurrection de la bouteille de vin LAVABLE

Quatre domaines viticoles ont œuvré à la naissance de «*Bottle Back*», un projet pilote pour réduire l'empreinte carbone de leurs bouteilles en les réutilisant, plutôt que de les jeter.

L'innovation ne signifie pas forcément de concevoir une idée révolutionnaire ni de mettre sur pied une usine à gaz au destin incertain. C'est ce que l'on peut dire du projet «*Bottle Back*», qui repose davantage sur le bon sens et la volonté de réduire l'impact environnemental que sur la technologie futuriste.

L'histoire est celle de huit domaines viticoles vaudois qui ont uni leurs forces pour revenir aux bases d'un métier censé être en phase avec la nature: la culture de la vigne. «*Il n'y a guère, presque tous les vigneron·ne·s lavaient leurs bouteilles pour les réutiliser*», rappelle Lionel Widmer, de la Cave du Signal, à Echichens. Quelques-uns perpétuent cette tradition qui regagne d'ailleurs en popularité. Mais à l'époque du «*tout jetable*», qui a pour avantage des coûts plus favorables et une certaine automatisation (mais peu d'égards pour l'impact environnemental), revenir aux méthodes d'antan n'est pas un virage si surprenant. Qui plus est au sein de la nouvelle génération de viti-



DR

Catherine Cruchon (Echichens), Laura Paccot (Féchy), Lionel Widmer (Echichens) et Philippe Meyer (Morges) sont quatre des huit vigneron·ne·s à l'origine du retour de la bouteille lavable dans le canton de Vaud.

culteurs. «*On estime que la production d'une bouteille représente environ 900 grammes de CO₂, dont 30% rien que pour le verre*», explique Catherine Cruchon, du domaine du même nom basé à Echichens. Laura Paccot, cheffe de file du domaine La Colombe à Féchy, précise: «*Le recyclage constitue entre 30 et 60% du bilan carbone d'une exploitation.*»

À cela s'ajoute la raréfaction du sable, matière première indispensable à la fabrication du verre et dont l'extraction est tant énergivore que polluante: il faut au moins 15% de sable brut pour réaliser des bouteilles recyclées.

«*Souvent, les entrepreneurs tiennent une bonne idée, sont prêts à la développer, mais il manque le petit coup de pouce qui permet de s'y atteler. Il s'agit souvent d'une ressource administrative. Là, l'État peut justement venir en appui de manière subsidiaire.*»

Katell Bosser
cheffe de projet Économie durable à l'État de Vaud

Simplifier avec bon sens

Sensible à ces problématiques, l'équipe de «*Bottle Back*» a décidé de s'engager avec l'objectif à moyen terme de démocratiser son concept. Les huit partenaires développeront leur circuit de bouteilles lavables durant deux ans et ce projet pilote, qui coche toutes les cases de la transition écologique, a bénéficié d'un soutien financier du Service cantonal de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI), à hauteur de 88 000 francs. «*Cette somme nous permet principalement d'engager une équipe pour gérer la partie administrative et la communication. Car nous avons déjà tous des agendas relativement chargés*», explique Philippe Meyer, du domaine de Marcelin, à Morges. Un problème souvent récurrent aux yeux de Kattel Bosser, cheffe de projet Économie durable au SPEI. «*Souvent, les entrepreneurs tiennent une bonne idée, ils sont prêts à la partager et à la développer, mais il manque le petit coup de pouce qui permet de s'y atteler. Il s'agit souvent d'une ressource administrative ou des fonds manquants pour la recherche et le développement, là où l'État peut justement venir en appui de manière subsidiaire.*»

Bien qu'il ait fallu résoudre plusieurs défis dans la conception, notamment sur le plan logistique ou pour que les étiquettes puissent facilement être décollées, le fonctionnement du système apparaît simplissime sur le papier. La clientèle peut ramener les cols dans n'importe quel domaine participant; car un modèle de bouteille unique a été spécialement créé pour l'occasion. Les caisses de « cadavres » sont ensuite envoyées en Valais, où l'entreprise Univerre les nettoie intégralement, puis les renvoie dans les caves vaudoises, où elles seront remplies à nouveau.

« Fondre du verre, c'est 24 heures de chauffe à environ 1600 degrés; laver une bouteille, c'est seulement 20 minutes à 80 degrés. Cela donne une idée de la différence d'énergie nécessaire. »

Catherine Cruchon
viticultrice à Echichens

Bilan environnemental favorable

Le processus requiert donc de l'eau et des transports, ce qui n'est pas neutre sur le plan environnemental. Mais les calculs démontrent que cette alternative reste plus avantageuse que la voie classique, selon Philippe Meyer. « Nous allons optimiser les trajets au maximum, c'est certain. Mais s'agissant du bilan carbone, la bouteille reste le principal problème. Et nous essayons d'y remédier en priorité. » Le fait d'unir leurs forces rendra la différence d'autant plus significative, ajoutent ses collègues. Le potentiel est « considérable », estiment-ils, et « Bottle Back » ambitionne déjà d'élargir son modèle à l'ensemble du pays.

Selon les initiateurs, la bouteille réutilisée générerait 85% de gaz à effet de serre en moins que son équivalent à usage unique – cela après « une quinzaine de lavages ». Et Catherine Cruchon de se livrer à une nouvelle comparaison: « Fondre du verre, c'est 24 heures de chauffe à environ 1600 degrés; laver une bouteille, c'est seulement 20 minutes à 80 degrés. Cela donne une idée de la différence d'énergie nécessaire. »



ARC Jean-Bernard Sieber

A la Cave de la Crausaz (Féchy), une machine vieille de 40 ans lave entre 1600 et 3000 bouteilles par heure. La Cave la prête à des confrères vigneron et à des microbrasseries.

Instaurer de nouvelles habitudes

Reste un point d'interrogation: la bonne volonté des consommatrices et consommateurs. Car les contenants lavables ne sont pas consignés. « C'est un pari, reconnaît Laura Paccot. Mais les gens sont éduqués à jeter le verre à un emplacement spécial; nous espérons qu'au lieu de les mettre à la benne, ils prendront l'habitude de déposer les bouteilles vides dans des harasses pour nous le ramener », explique la viticultrice. « L'expérience montre que la consigne fonctionne très bien, mais qu'elle relativement compliquée à instaurer. Notamment pour gérer la restitution de l'argent. » À l'avenir, les huit vigneronnes et vignerons de « Bottle Back » souhaitent multiplier les points de collecte, par exemple dans les déchetteries communales. À noter que le prix de vente de la bouteille remplie restera identique à celui d'un col classique.

Réflexion globale

Outre les enjeux logistiques et écologiques, le groupe estime que de telles initiatives s'inscrivent dans un mouvement plus large. « Notre génération est grandement touchée par le dérèglement climatique et nous nous posons beaucoup de questions sur notre avenir, résume Lionel Widmer. La bouteille, c'est l'un des rares paramètres que l'on pouvait difficilement contrôler jusqu'à présent. »

Sur ce point, la donne a donc changé pour ces quatre viticulteurs de la Côte. Avec leurs collègues du reste du canton, ils tablent sur un total de 40 000 bouteilles lavables pour débiter leur expérience. Au printemps prochain, on saura précisément combien, parmi elles, auront été retournées pour être à nouveau remplies. ☉

Une tradition jamais éteinte

Si le projet « Bottle Back » ambitionne d'instaurer un changement de pratique tant pour les producteurs que pour les consommateurs, plusieurs professionnels de la vigne n'ont jamais cessé de laver leurs bouteilles, ou se sont remis à le faire récemment. Dans le canton de Vaud, on pense à la Cave de la Crausaz, à Féchy, qui s'y adonne depuis plus de huitante ans. La machine utilisée a quarante ans. Elle permet de laver 1600 à 3000 bouteilles par heure, dont quelque 350'000 cols du domaine chaque année. Car la Cave prête aussi son installation à des confrères vignerons et autres microbrasseries, augmentant le total annuel d'environ 600'000 bouteilles supplémentaires. Côté consommation, il faut compter 2500 litres d'eau en circuit fermé, renouvelés régulièrement. Sinon, une clientèle allemande honore encore la tradition de « ramener les bouteilles » une fois par an aux Domaines des Abbesses d'Echandens, comme par le passé, ce qui donne une teinte sympathique aux portes ouvertes de la famille Perrey.

Décarboner son parc immobilier, mode d'emploi

Face à l'urgence climatique, aux enjeux énergétiques et à la pression d'un cadre légal en pleine mutation, les propriétaires de parc immobilier ont du pain sur la planche. Conscient de ces enjeux, Romande Energie a mis en place des outils d'analyse et d'accompagnement spécifiquement destinés aux acteurs immobiliers.

Propos recueillis par
Thomas Pfeifferlé

Le contexte climatique et énergétique pèse de plus en plus sur les propriétaires de parcs immobiliers. Dans chaque canton, le cadre légal évolue rapidement: indice de consommation à Genève ou encore incitation à la rénovation dans le canton de Vaud basée sur les CECB, les autorités encadrent et observent de manière toujours plus étroite l'état du parc immobilier de leur région.

Changement des infrastructures de chauffage, remplacement de l'enveloppe du bâtiment ou encore optimisation des installations existantes, les possibilités en matière de rénovations énergétiques s'avèrent aussi nombreuses que complexes. Pour les acteurs immobiliers, s'y retrouver dans ce contexte en pleine mutation peut vite devenir un véritable casse-tête. Romande Energie a conçu une série d'outils et de solutions d'analyse et d'accompagnement destinés à aider les propriétaires.

Méthodologie en trois temps

De par son expertise et son positionnement clé sur ces questions énergétiques, Romande Energie a étoffé son panel de prestations destiné aux acteurs immobiliers. «Pour s'y retrouver dans la diversité des besoins des bâtiments et des options envisageables nous avons construit une méthodologie d'analyse en trois temps basée sur les données», explique Géraud de Laval,

l'un des membres de Romande Energie Ventures spécialisé dans l'immobilier. «Dans un premier temps, nous lançons des actions qui permettent d'agir sur l'entier du parc: optimisation énergétique, installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et réalisation d'une première étude. L'idée consiste à faire ce qui peut être entrepris rapidement et à un faible coût pour engendrer une réduction de la consommation d'énergie et d'émissions carbone.»

Dans un deuxième temps, il s'agit de s'intéresser aux différents équipements pouvant être remplacés ou installés. Panneaux solaires, pompes à chaleur mais aussi raccordement à un réseau de chauffage à distance constituent autant d'exemples de solutions à mettre en place. «Ces démarches, réalisables dans un horizon de temps relativement rapide, sur environ un an, vont ainsi permettre d'agir sur l'agent énergétique utilisé, en optant pour des systèmes de production basés sur des sources d'origine renouvelable. Il y a plus d'enjeux dans ces choix et parfois il faut intégrer les demandes d'autorisation.»

Enfin, dans un troisième temps, l'idée consiste à se focaliser sur les travaux de grande envergure, réalisables sur le long terme. On parle alors de rénovations énergétiques impliquant une action sur l'enveloppe du bâtiment: fenêtres et vitrage, façade et isolation ainsi que toiture. «Ce type de démarches s'étale sur plusieurs années, en incluant tant les travaux que les étapes administratives à mener au préalable, dont la demande de permis de construire par exemple. Ces démarches sont absolument nécessaires et doivent être planifiées», rappelle Géraud de Laval.

Le numérique au service de la transition

En amont de ces diverses démarches à mener, Romande Energie a aussi veillé à développer son expertise en matière d'analyse et d'audit énergétique. Un processus basé sur l'utilisation d'outils digitaux offrant la possibilité d'analyser le fonctionnement et les performances énergétiques d'un ou de plusieurs biens pour envisager ensuite les démarches à privilégier pour en améliorer l'efficacité. «Ce service d'analyse est par ailleurs mené en continu par nos équipes lors des différentes phases de notre méthodologie en trois temps. Il est complété par des audits de type CECB+», précise Géraud de Laval.

Quelles que soient les spécificités du bien concerné par des rénovations énergétiques à entreprendre ou les exigences légales qui le concernent, Romande Energie suit de très près le marché et ses évolutions pour accompagner au mieux les acteurs immobiliers et leur fournir des solutions concrètes et adaptées à leurs besoins. Pour bénéficier d'une analyse énergétique, pour comprendre les démarches à envisager ou tout simplement pour en savoir plus, les conseillers et experts immobiliers de Romande Energie sont à disposition pour répondre aux besoins des acteurs de la branche.

Pour plus d'information,
rendez-vous sur
[www.romande-energie.ch/
acteurs-de-l-immobilier](http://www.romande-energie.ch/acteurs-de-l-immobilier)





LE PARTENAIRE COMPÉTENT POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX FERROVIAIRES

Entretien des voies

Petits travaux d'entretien

Réfection des voies

Entreprise générale

Depuis plus de 100 ans, nous fournissons des prestations complètes de grande qualité sur la voie ferrée et développons des machines ferroviaires parfaitement adaptées au réseau suisse. Pionnier de l'entretien et de la réfection mécanique des voies ferrées, nous nous concentrons, aujourd'hui, sur la numérisation, les technologies innovantes et les principes de durabilité pour perfectionner nos machines et nos méthodes de travail. Nous offrons, ainsi, à nos clients des solutions sur mesure afin de perpétuer l'histoire à succès du transport ferroviaire.

INNOVATION | QUALITÉ | SAVOIR-FAIRE



scheuchzer.ch



JEAN MONOD SA

Chauffage - Ventilation - Climatisation

**Chauffage tous systèmes • Mazout • Gaz • Eau surchauffée
Bois • Pellets • PAC • Solaire • Production d'eau chaude sanitaire
Ventilation • Climatisation • Services**

Avenue de la Confrérie 42 • 1008 PRILLY • Case postale 224
T 021 343 50 50 • F 021 343 50 51 • jmsa@jean-monod.ch
www.jean-monod.ch



Votre spécialiste taille | abattage

EMERY ARBRES SA

079 622 53 52
Mézières | www.emery.ch

UNE TECHNOLOGIE UNIQUE EN SUISSE
ROMANDE POUR UNE INTERVENTION
RAPIDE ET SOIGNÉE.

BARBEY SA

Chauffage ■ Sanitaire

Energies renouvelables

Maîtrise + Fédérale

Tél. 021 702 26 12

info@chbarbey.ch

Bretigny-sur-Morrens



ARC Jean-Bernard Sieber

Des légumes certifiés bio DE LA SERRE à L'ASSIETTE des écoliers

Un projet de proximité né de la collaboration entre une famille de maraîchers et une société active dans la restauration collective porte ses fruits avec sa légumerie.

Vincent Keuffer, maraîcher et cheville ouvrière du projet de « légumerie ». Un lieu où l'on transforme, prépare des produits frais à base de fruits et légumes destinés à la restauration collective.

Le circuit court. Comme slogan, il n'y a pas mieux. Faut-il encore le mettre en pratique, alors que des livraisons signifient des transports gourmands en carburant; et quand la production et le stockage, parfois dans des entrepôts frigorifiques, induisent forcément des besoins importants en matière d'énergie.

Autant d'éléments qui ne découragent pas la famille Keuffer, de Bremblens. Des maraîchers établis de longue date dans la région morgienne. C'est en effet l'une des premières entreprises à bénéficier du Fonds de soutien à l'économie durable instauré par le Canton de Vaud. L'idée est simple: proposer des légumes locaux et de saison, fraîchement récoltés sur des terres situées à seulement quelques kilomètres du site de restauration collective,

comme c'est le cas des cantines scolaires de Morges.

Pour qu'un projet soit éligible à l'appui cantonal, il faut cependant se mettre à plusieurs et c'est justement l'originalité du « réseau » inaugurée en octobre avec Novae, une société qui gère des restaurants scolaires et d'entreprises. Ce qu'il est convenu d'appeler la première « légumerie bio de Suisse romande » livrera en effet quelque 50 tonnes de fruits et légumes dans les cuisines de l'entreprise.

Combattre le gaspillage alimentaire

L'objectif est d'augmenter la quantité et la variété de produits biologiques, mais également de combattre le gaspillage alimentaire en valorisant les produits

PATRIMOINE

Vous êtes la Loterie Romande

LOTIERIE ROMANDE

JOUER, C'EST AUSSI SOUTENIR.
GRÂCE À VOUS, EN 2023, LA LOTERIE ROMANDE DISTRIBUE 243,4 MILLIONS DE FRANCS
À L'ACTION SOCIALE, AU SPORT, À LA CULTURE ET À L'ENVIRONNEMENT.

DANIEL RUCH
ENTREPRISE FORESTIÈRE

TRAVAUX FORESTIERS
ACHAT DE BOIS/FORÊTS
ELAGAGE
STABILISATION BIOLOGIQUE
TRANSPORT
GENIE FORESTIER

Entreprise Forestière Daniel Ruch SA
 1084 Carrouge (VD)
 Tél. 021 903 37 27 et 079 449 58 44
 www.danielruch.swiss

Une base solide:
avec la Mobilière, vous
choisissez la sécurité.

Philippe Paillard, Agent général

Agence générale Lausanne-Nord vaudois
 Philippe Paillard

Chemin de Mongevon 2
 1023 Crissier
 T 021 321 21 21
 lausanne-nv@mobiliere.ch
 mobiliere.ch

la Mobilière

Indépendance énergétique et neutralité carbone locale

Les communes font face à de grands défis en matière d'énergie : dans un contexte incertain, elles doivent assurer leur approvisionnement et limiter leurs coûts, tout en investissant dans des infrastructures qui permettront la neutralité carbone inscrite dans les **objectifs de la Confédération**. Comment concilier ces objectifs en redonnant aux collectivités locales la maîtrise et l'indépendance de leurs décisions ?

Avec INNERGIA®, les communes bénéficient d'un accompagnement qui tient compte en premier lieu :

- **de la gestion et du traitement des risques** en mettant en œuvre des spécialistes juridiques, financiers, techniques et en assurances pour garantir la fiabilité du modèle proposé.
- **d'une expertise technique neutre** permettant de tirer parti de toutes les sources d'énergie disponibles sur le territoire communal.
- **d'une solution de financement** incluant la mise en place d'un instrument transparent et citoyen contrôlé par la commune et dédié à la fourniture d'énergie locale et renouvelable comme service public à prix coûtant.

De l'état des lieux à l'exploitation en passant par la planification énergétique, INNERGIA® assiste les communes à chaque étape et à long terme, en toute indépendance et transparence.

www.innergia.swiss

INNERGIA
La transition maîtrisée

Z.I. Champ Cheval 1, 1530 Payerne info@innergia.swiss Tél. 0840 400 500



ARC Jean-Bernard Sieber

Les serres de Bremblens fourniront la quasi-totalité des restaurants scolaires morgiens, soit environ 700 couverts par jour.

qui n'ont parfois pas leur place dans les rayons des supermarchés en raison de leur allure, alors qu'ils sont parfaitement comestibles. « Dans notre exploitation, nous produisons environ 3000 tonnes de légumes bio. Il y a forcément des invendus, des produits que le consommateur et la grande distribution ne veulent pas. Nous cherchions des alternatives pour les écouler et cette filière est très intéressante », explique Vincent Keuffer, maraîcher et cheville ouvrière du projet.

Légumerie, le mot n'est pas commun. Il s'agit en fait d'un lieu spécialisé dans la transformation et la préparation de produits frais à base de fruits et légumes destinés à la restauration collective. « Cela comprend le lavage, l'épluchage, la découpe et le conditionnement des produits », précise Vincent Keuffer.

700 couverts

Le site de Bremblens fournira notamment la quasi-totalité des restaurants scolaires morgiens. « Cela représente environ 700 couverts par jour », calcule Nicolas Remack. Le gérant-chef de cuisine chez Novae mise aussi sur le savoir-faire local et une approche privilégiant à la fois

la qualité et la proximité, Bremblens et Morges n'étant séparés que de quelques kilomètres.

Alors que le maraîcher collaborait déjà avec cette enseigne qui sert 35'000 repas chaque jour en Suisse romande, ce pas supplémentaire tombait sous le sens. « Nous souhaitions mettre en place des projets plus participatifs et les frères Keuffer nous ont présenté leur idée de légumerie bio, se souvient Charlotte Ioan, directrice des achats pour Novae. Cela nous a parlé et puis tout est allé vite. »

Des produits livrés dans un rayon de 50 km

Entre l'étude de faisabilité et les premières livraisons – qui ont eu lieu cet été –, seule une année s'est écoulée. Aujourd'hui, une dizaine de personnes travaillent dans le nouvel espace aménagé au sein de l'exploitation. Les produits sont ensuite livrés dans un rayon de 50 kilomètres afin de donner la priorité au local.

Et comme il faut être trois pour respecter les critères du Service de promotion de l'économie et de l'innovation, la fondation Polyval a été embarquée dans l'aven-

ture. Cette dernière vise notamment à améliorer l'autonomie des personnes bénéficiant de prestations de l'Assurance invalidité ou en grande difficulté sociale en favorisant une inclusion dans le monde du travail. « Avec ce projet, on permet à des individus en difficulté d'accomplir des stages en entreprise et d'effectuer des formations certifiées », indique Abdel Messaoudi, directeur intégration de la fondation basée à Cheseaux.

Un trio gagnant, qui ne serait certainement pas en action sans les 100'000 francs injectés par les pouvoirs publics.

« Cela nous a permis de financer des machines installations frigorifiques, précise Vincent Keuffer. Sans cela, le projet aurait sans doute vu le jour, mais plus tard et dans une moindre envergure. Le fait de devoir défendre notre idée devant un jury et de l'avoir convaincu apporte aussi une légitimation personnelle, c'est important. Par la suite, les procédures administratives se sont révélées simples et nous avons pu nous concentrer sur notre travail plutôt que sur la bureaucratie, ce qui est appréciable. »

Confort-lit

DEPUIS 1989

34
ans

Votre partenaire qualité et confort
en ameublement & literie



YVERDON

Av. de Grandson 60
024 426 14 04

LAUSANNE

Rue Saint-Martin 34
021 323 30 44

GIVISIEZ

Route des Fluides 3
026 322 49 09

www.confort-lit.ch



OTV / Jan Christopher Becke / ARC-Sieber

Désormais davantage tourné vers la nature, les randonnées ou un esprit plus hédoniste que sportif, le tourisme ne doit plus être synonyme de « ski dans les Alpes vaudoises ».

50 millions pour aider le tourisme à DEVENIR DURABLE

Très longtemps orienté sur les stations d'altitude, le soutien aux activités touristiques a pris un virage inédit en 2023 afin de passer à l'approche « quatre saisons ».

À la tête du Département de l'Économie, Isabelle Moret a été immédiatement confrontée à la crise énergétique dès son arrivée au gouvernement vaudois, ce qui implique de facto une réflexion sur la durabilité des projets entrepris, y compris dans les loisirs qui doivent logiquement se doter d'une approche et d'un fonctionnement placé sous le signe de la durabilité.

Il faut dire que pendant plusieurs décennies, le tourisme était souvent synonyme de « ski dans les Alpes vaudoises » ; l'essentiel du soutien étatique y était consacré. Désormais davantage tourné vers la nature, les randonnées ou un esprit plus hédoniste que sportif, l'appui souhaité par le Canton se veut bien plus large, ce qui est exactement l'objectif du nouveau crédit-cadre voté en 2023 et qui accorde une enveloppe de 50 millions de francs, destinée à accélérer la transformation du secteur touristique vers la durabilité, la neutralité carbone et son adaptation au changement climatique.

Ratisser large

« L'idée est de ne pas soutenir que le ski, secteur que nous avons largement financé dans les Alpes vaudoises », image Isabelle Moret. « La neige n'existera vraisemblablement plus dans quelques années et les millions qui seront désormais af-

fectés dans ce domaine se répartiront tout le canton, pour accompagner des régions qui mettront en œuvre des projets plus durables et qui proposeront une offre quatre saisons. »

Et la conseillère d'État de citer en exemple la Vallée de Joux, « qui a sans doute une belle carte à jouer, car il s'agit de penser à d'autres formes de prestations, comme la randonnée ou le VTT, sans oublier le tourisme d'affaires, qui concerne par exemple l'arc lémanique et qui peut aussi prétendre à un soutien si les projets innovants satisfont les critères retenus. »

L'idée est aussi de donner le coup de pouce qui manque à des communes ou des associations régionales qui ne parviendraient pas à financer seules des projets pourtant à maturité, ou adapter des infrastructures existantes.

Un coup d'accélérateur bienvenu qui sous-entend d'aller vite – le décret prendra fin en 2026 – afin de positionner rapidement le canton comme destination de référence en matière de tourisme durable et soutenir un secteur d'activités générant directement plus de 15'000 emplois. C'est ce qu'ambitionne le Département de l'économie, de l'innovation de l'emploi et du patrimoine. 

Vos « désoucieurs » en matière de déchets



Métaux ferreux et non ferreux • Papier • Verre • Plastiques
• Déchets industriels et de chantier • Démolition d'ouvrages
métalliques • Gestion de déchets • Transports



Goutte Récupération SA
Route d'Yverdon 20
1026 Echandens



Tél. 021 623 21 21
Mail info@goutte.ch

www.goutte.ch



DR

Ouverte en 1966, la piscine des Replans, à Sainte-Croix, verra ses infrastructures modernisées et développées entre 2024 et 2025. Ses alentours seront transformés en petit parc d'attractions.

A Sainte-Croix, le site de la piscine se réinvente en pôle QUATRE SAISONS

Portée par une volonté de repenser le tourisme local, la Municipalité de Sainte-Croix compte rénover la piscine des Replans et étendre ses activités dans une logique de tourisme quatre saisons.

«C'est un plan unique en Suisse romande», s'enthousiasme Laurent Hall, chef de projet à l'Association pour le développement du Nord vaudois. Construite en 1966, la piscine municipale des Replans, sur la commune de Sainte-Croix, verra ses infrastructures modernisées et développées entre 2024 et 2025. Les alentours de la piscine seront transformés en «petit parc d'attractions», se réjouit le municipal et vice-syndic Yvan Pahud: «On prévoit une installation d'accrobranche dans une tour, une tyrolienne géante tractée par un moteur électrique. On pourra faire des descentes en bouée pour atterrir sur un gros matelas gonflable.»

En tant que station de moyenne montagne, Sainte-Croix craint une diminution de son enneigement dans les prochaines années. «Actuellement, on est axé sur un tourisme hivernal lié au ski, aux raquettes. Mais forcément, avec le changement climatique, nous devons nous orienter vers un tourisme quatre saisons», témoigne Yvan Pahud. Pour sortir du «tout au ski», la commune mise donc sur de nouvelles infrastructures centralisées, avec l'ambition d'être un exemple de durabilité.

«Nous voulons tirer un avantage du réchauffement climatique, poursuit le vice-syndic. On se dit que quand il fera très chaud en plaine, les gens souhaiteront monter et profiter des activités en altitude». D'abord destiné aux habitants de la région, le futur complexe devrait permettre d'étendre la sphère touristique de la commune: «Nous avons la volonté d'attirer une clientèle extérieure, qu'elle soit cantonale, nationale, voire internationale», ex-

plique Laurent Hall, en charge du «Masterplan Balcon du Jura» à l'Association développement du Nord vaudois.

Partenariat public-privé

Érigé en exemple d'installations respectueuses de l'environnement, le nouveau site des Replans promet d'être entièrement autonome en matière d'électricité. «Nous avons beaucoup travaillé pour avoir un projet qui soit à la fois durable dans sa construction, mais aussi plus généralement au niveau de l'économie ou de l'emploi», argumente Laurent Hall. «Le développement touristique quatre saisons ne vise pas à créer une multitude de projets sur l'ensemble du territoire, mais plutôt à avoir un développement localisé en fonction des opportunités ou des risques identifiés».

Le financement du projet, réparti entre les communes de Sainte-Croix et de Bullet, sera assuré par des fonds communaux, des fonds privés et espère bénéficier d'une aide cantonale, via le crédit-cadre de 50 millions destiné à promouvoir et développer le tourisme durable quatre saisons. «Si tous les critères de durabilité pour l'économie et l'emploi sont remplis, nous pourrions obtenir jusqu'à 35% du financement par ce biais», calcule Yvan Pahud. La gestion du site, quant à elle, reviendra principalement au domaine privé, puisqu'elle sera confiée à une société du Nord vaudois active dans le domaine des loisirs. De quoi envisager, selon la Municipalité, une mutation vers un tourisme d'avenir, exactement dans l'optique du soutien cantonal qui ne vise plus que les stations de ski, mais les activités touristiques de l'ensemble du territoire. ◉

Fleuron de l'industrie graphique vaudoise, les PCL Presses Centrales célèbrent 250 ans

Fondées en 1773, les PCL Presses Centrales ont marqué le monde de l'imprimerie en Suisse romande et peuvent se targuer aujourd'hui d'être la dernière imprimerie du canton dotée de toute la chaîne de valeur sous un même toit.

Entreprise d'arts graphiques depuis toujours, PCL propose également ses services de régie publicitaire depuis la faillite de Publicitas en 2018. Cette intégration, en moins de 48 heures, avait alors permis le sauvetage de neuf collaborateurs qui rejoignent PCL et assuraient ainsi la poursuite de la publication de la Feuille des Avis Officiels (FAO) sans la moindre interruption.

Totalement indépendantes depuis le rachat de l'entreprise par Steve Burnier et Lionel Delacoste à la Fondation de Famille Sandoz en juillet 2020, les PCL comptent aujourd'hui près de 50 collaborateurs et contribuent à la formation de plusieurs apprentis.

De l'impression à la livraison

Basée à Renens sur près de 3800 m², l'entreprise dispose d'outils de production industriels de haut niveau et ne cesse d'innover vers les nouvelles technologies. On citera notamment un département d'impression numérique pour des productions urgentes ou en petites quantités et l'impression grand format pour des affiches, des banderoles ou du matériel publicitaire. Une des grandes forces des PCL est de pouvoir assurer une prise en charge globale de ses commandes grâce à un dispositif complet centralisé sous un même toit. Le produit entièrement réalisé sur place est ensuite très rapidement livré dans la région.

Une entreprise responsable

Qui dit entreprise locale dit économie circulaire et de proximité, synonymes d'un engagement pour une durabilité responsable. Une valeur importante pour les nouveaux propriétaires des PCL. Depuis 2020, ils poursuivent



une démarche environnementale de réduction des émissions de CO₂. En 2021, le premier véhicule électrique est acquis. En 2023, c'est l'entier du parc automobile léger qui roule en énergie propre. En 2022, PCL a obtenu la certification MyClimate qui est venue compléter les labels Imprim'Vert (traitement des déchets) et FSC (traçabilité du papier).

La durabilité de l'imprimé

Quel avenir pour l'imprimé à l'heure d'Internet? « On oppose le numérique au papier, mais ce sont des supports complémentaires

correspondant à des attentes et des objectifs distincts, analyse Steve Burnier. Le digital amène l'interactivité et une expérience plus dynamique alors que l'imprimé offre de l'émotion, renforce la crédibilité et la qualité perçue. Il est moins éphémère que le digital et, contrairement à une idée largement répandue, son bilan environnemental est meilleur.

Confiant dans l'avenir de l'imprimé, le copropriétaire de PCL se montre plus inquiet pour la production locale, notamment avec le tourisme d'achat d'imprimés hors de nos frontières, parfois bien loin des engagements environnementaux proclamés dans certaines campagnes de publicité. Malgré ses craintes, il se réjouit surtout de la passion d'un métier porté par une « chouette équipe qui s'investit et sur laquelle on peut compter ».



PCL TOUTE L'IMPRIMERIE

Ch. du Chêne 14 | 1020 Renens
021 317 51 51 | info@pcl.ch

Rue Colomb 11 | 1860 Aigle
024 524 41 00 | chablais@pcl.ch

www.pcl.ch

250
1773 • 2023



FAZ architectes

Vue d'architecte du futur bassin des Mosses, dont le creusement a débuté cet automne.

Tourisme quatre saisons : Les Mosses s'offrent une Baignade Naturelle

2000 m² de plan d'eau verront le jour l'année prochaine sur le plateau des Mosses. Le projet de baignade est pensé en complémentarité aux pratiques sportives hivernales.

Les premières pelles mécaniques ont commencé à creuser le plan d'eau à la fin octobre. Le plateau des Mosses devrait accueillir, 14 mois plus tard, un espace public de baignade naturelle destiné aux habitants de la commune et aux touristes de la région. Un bâtiment attenant, composé d'un restaurant et d'un vestiaire, complètera l'ensemble avant que d'autres activités de loisir (place de jeu, grills, terrain de volleyball) ne puissent s'implanter sur le site. « Une étude de marché a été lancée. Elle permettra de savoir ce qui manquait dans la région, explique la syndique d'Ormont-Dessous, Gretel Ginier. On nous a conseillé de ne rien envisager à moins de 15-30 minutes de chez nous. Aujourd'hui les gens se déplacent, ils viennent visiter une région et ils ne restent pas forcément sur une station. »

L'été dernier, un projet de canons à neige à Leysin et aux Mosses avait été vertement critiqué par Les Verts et Pro Natura. Pour Gretel Ginier, les travaux d'aménagement du futur bassin naturel ne doivent pas s'inscrire dans cette polémique : « Notre projet de baignade a été pensé il y a six ans, on ne l'a pas fait en réponse aux canons à neige. Nous savions déjà qu'il manquait clairement quelque chose en été sur les col des Mosses. ». Un avis partagé par Alexandre Belogi, directeur de l'Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses : « Voici plusieurs années déjà que l'on parle de tourisme quatre saisons, explique-t-il. On voit un potentiel pour l'été et l'automne, donc nous souhaitons vraiment

pousser le développement de l'activité et de l'animation dans ces périodes, pour continuer à faire monter la clientèle en station ».

Durabilité et financement public

Construit à proximité du départ et de l'arrivée des 42 kilomètres de pistes de ski de fond des Mosses, le bassin sera rempli par la source de la commune. « L'eau ne sera pas chlorée, elle sera naturellement nettoyée et filtrée par des plantes et l'effet de régénération en oxygène d'une cascade », développe Gretel Ginier. Et quelques buses au fond de la baignade oxygéneront l'eau. »

Pour financer ce projet évalué à 5,7 millions de francs, la Municipalité a dû diviser les coûts en trois parts égales, selon la syndique d'Ormont-Dessous : « Une partie sera financée à fonds perdu par le Canton, une autre partie par des prêts sans intérêt de la Confédération et le reste, par la commune ». Gratuites et en accès libre, les infrastructures de l'espace public survivront grâce à la collecte des taxes de séjour.

En proposant des activités accessibles tout au long de l'année, Les Mosses estiment se positionner pour leur avenir : « Nous espérons attirer des clients dans nos services, dans l'hôtellerie, dans la restauration et c'est là qu'il va y avoir des retours sur investissement, grâce aux rentrées fiscales », calcule Gretel Ginier. ☺

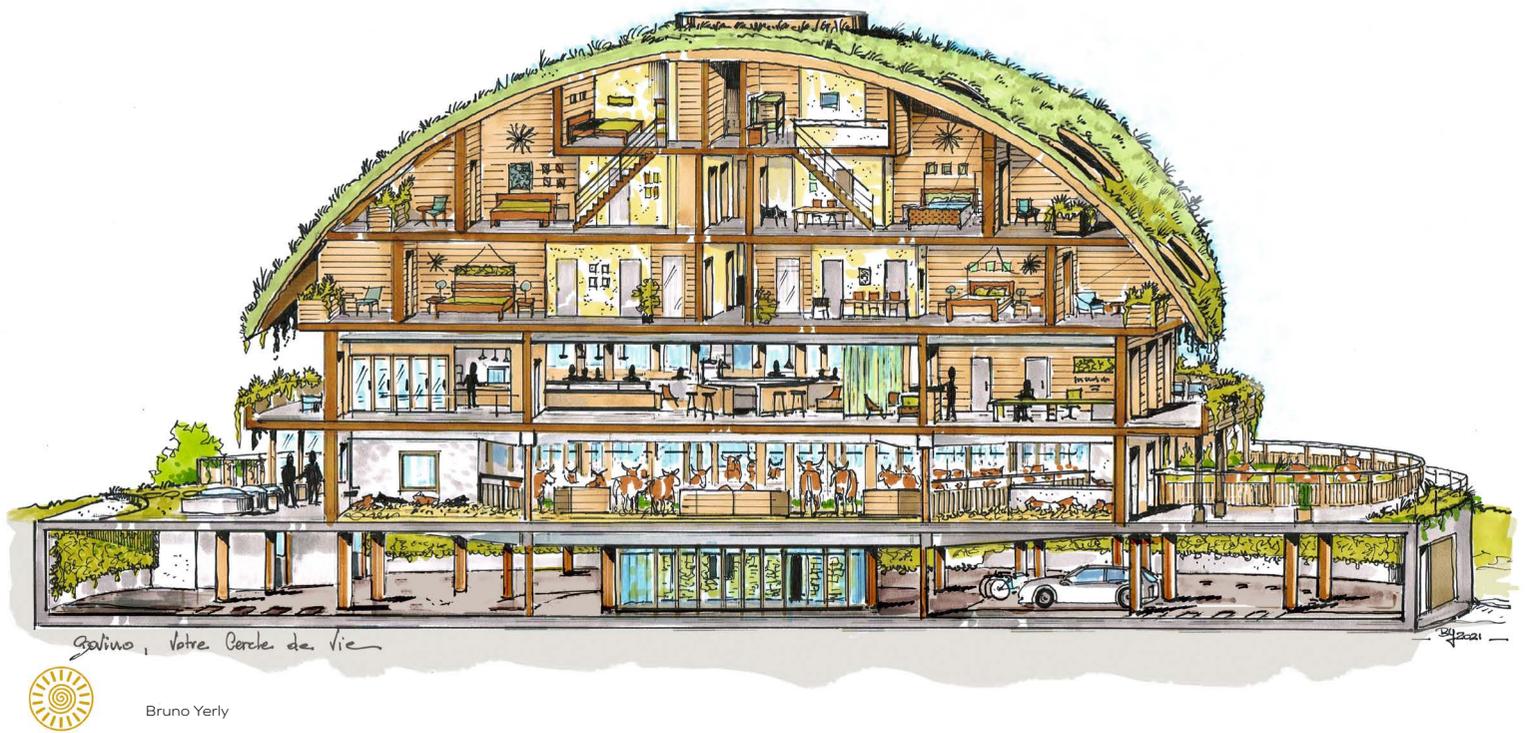
pub



JEAN MONOD SA
Chauffage - Ventilation - Climatisation

**Chauffage tous systèmes • Mazout • Gaz • Eau surchauffée
Bois • Pellets • PAC • Solaire • Production d'eau chaude sanitaire
Ventilation • Climatisation • Services**

Avenue de la Confrérie 42 • 1008 PRILLY • Case postale 224
T 021 343 50 50 • F 021 343 50 51 • jmsa@jean-monod.ch
www.jean-monod.ch



Une projection du futur bâtiment « Bovino », qui abritera « Votre Cercle de Vie » à Château-d'Œx.

Une FERME HÔTEL INNOVANTE pour se convertir à l'agrotourisme

En souhaitant transformer une ferme traditionnelle en infrastructure multidisciplinaire, le projet « Votre Cercle de Vie » entend faire de Château-d'Œx un haut lieu du tourisme durable et de l'économie circulaire.

C'est un projet titanesque de 45 millions de francs qui se profile au cœur des Préalpes vaudoises. Dans quelques années, Château-d'Œx devrait accueillir sur un même lieu une ferme en biodynamie, un hôtel de 22 chambres, un restaurant aux produits locaux, des salles de séminaires et des espaces consacrés à la naturopathie. « L'idée est de créer un site qui voie la vie d'une manière plus holistique, plus intégrale », résume Esther Mottier, paysanne et porteuse du projet auprès de son époux Nicolas. Propriétaire des terres destinées à la construction, le couple espère sensibiliser leurs futurs visiteurs aux enjeux environnementaux : « Notre souhait : que les gens puissent passer du temps dans la nature, qu'ils participent à la traite, se lèvent avec nous à 5 heures et demie du matin pour voir à quoi ressemble le métier d'agriculteur ».

Destiné aux familles et aux personnes souhaitant prendre soin de leur bien-être, le projet « Votre Cercle de Vie » vise également à attirer les cadres d'entreprises. « Notre souhait est de collaborer avec ce type de personnes », explique Esther Mottier. « La nature du projet apporte nombre d'innovations, dans la construction, dans la production d'énergie, dans la manière dont on se nourrit. C'est un endroit qui peut servir de source d'inspiration. »

Avec la promesse de créer 58 emplois – soit 36 équivalents plein-temps – « Votre Cercle de Vie » est un projet soutenu par la Municipalité. « S'il y a une création d'emplois, c'est intéressant. Et c'est

quand même un projet absolument novateur qui n'a pas d'équivalent » salue Eric Grandjean, le syndic de Château-d'Œx.

Budget important

Si le plan d'affectation et le projet soumis à la population communale échappent aux oppositions et recours, les terrains quitteront la zone agricole et les travaux pourront commencer en 2024. Afin de financer ce mastodonte de l'agrotourisme, Esther Mottier et ses équipes préparent un dossier pour bénéficier des fonds perdus du Canton de Vaud, destinés au développement du tourisme durable. À cela s'ajouteront des fonds privés et des prêts bancaires qui permettront de compléter ce financement.

Reste maintenant à convaincre les habitants et agriculteurs du Pays-d'Enhaut. « Actuellement, la crainte est principalement financière », explique Esther Mottier. « On s'inquiète de la mise en danger de notre patrimoine familial. Ce sont des craintes assez nobles, elles témoignent d'une inquiétude à notre égard. » Comme il s'agit d'un projet à vocation hôtelière et agricole, certains agriculteurs traditionnels ont de la peine à le comprendre », concède à son tour Eric Grandjean. Un travail de sensibilisation et de communication en amont cherche donc à rassurer les éventuels opposants : « L'idée n'est pas que tous les agriculteurs suivent notre chemin, ce serait impossible », insiste la porteuse du projet. Cependant, nous pensons qu'il faut entamer cette transition écologique. »



Philippe Meier, chef de l'entreprise de mécanique de précision ETSM, à Apples, à qui le temps a fini par donner raison.

Arc Jean-Bernard Sieber

MISER SUR LA SUISSE plutôt que de s'expatrier : l'histoire d'ETSM

Pressé par ses clients de délocaliser à l'Est pour diminuer ses prix, le patron de l'entreprise de mécanique de précision Philippe Meier a fait le choix de consolider ses activités à Apples, dans le canton de Vaud. Il raconte.

C'est bien connu, l'herbe est plus verte ailleurs, surtout quand on est actif là où la concurrence est mondiale. C'est ce qui est arrivé à l'entreprise d'Apples ETSM SA, spécialiste de la mécanique de précision pour des secteurs comme la santé, l'industrie et l'horlogerie, placée devant un choix existentiel dès les années 2010. « La plupart de nos clients importants ont menacé de partir à l'étranger, car nous étions devenus trop chers par rapport à d'autres marchés, parfois jusqu'à 50%. Ce fut un moment difficile, car il a fallu licencier quelques collaborateurs. »

Il faut se souvenir qu'en 2010, passer commande en Chine et faire venir des pièces en avion n'émeut personne, la notion d'empreinte carbone n'étant pas encore intégrée au vocabulaire courant. « Nous nous sommes alors concentrés sur le domaine

médical, car nous n'étions plus concurrentiels pour l'industrie, ce qui a aussi conduit à perdre un certain savoir-faire et des compétences pendant cette période. »

Des machines moins énergivores

Philippe Meier comprend qu'il mène son entreprise dans le mur et étudie une délocalisation à l'Est. « Les clients, y compris vaudois, nous disaient que plus rien ne se fabriquerait ici, que les pièces seraient même directement assemblées à l'étranger. » L'entrepreneur renonce finalement en 2019, animé par la conviction qu'une autre voie est possible. « J'ai pris la décision de consolider notre présence à Apples, mais à la condition de prendre le virage énergétique au maximum. Cela peut paraître évident aujourd'hui, mais je peux vous assurer que ça ne l'était pas

quand il a fallu investir 5% de notre chiffre d'affaires – 300'000 francs – dans des panneaux solaires, puis renouveler notre parc de machines avec des unités beaucoup moins énergivores, mais au coût considérable (ndr : plusieurs centaines de milliers de francs!) »

Vision et chance réunies

Avec davantage de machines, ETSM diminue d'un coup sa consommation de 15%, ce qui présente un intérêt modeste puisque l'électricité reste très bon marché au seuil de 2020. « Nous n'étions pas obligés de le faire, mais cela nous a ouvert certaines portes, car les États-Unis ont commencé à s'intéresser au bilan carbone de leurs fournisseurs et ce fut notre premier atout. Personne ne connaissait la suite du scénario et il faut avouer que la chance nous a souri. »



ARC Jean-Bernard Sieber

L'entreprise a amélioré son bilan carbone grâce à un parc de machines moins gourmandes en énergie, mais plus coûteuses.

Car un invité-surprise survient, que personne n'attendait: le Covid-19. La pandémie met à mal – et surtout à l'arrêt – toute la chaîne de production à l'échelle mondiale. Et Philippe Meier peut compter sur un allié de poids: la chance, la réussite plutôt. «Nous disposons des matières premières, du savoir-faire et des collaborateurs qualifiés. En plus, la Suisse bénéficie d'un accord commercial avec les USA. Comme nous nous étions tournés vers ce marché, nous avons pu continuer à travailler. En prime, au moment de la reprise, les clients qui nous avaient quittés se sont retrouvés en rupture de pièces et sont tous revenus: du jour au lendemain, le problème du prix a quasiment disparu pour laisser place à la fiabilité, la qualité et bien évidemment la disponibilité. Il a fallu travailler en urgence.»

Mais fort logiquement, la marche du monde finit par reprendre ses droits et les concurrents d'ETSM aussi... À ce moment, la Russie déclare la guerre à l'Ukraine, avec pour conséquence une explosion des prix de l'énergie et des transports, qui prennent à la gorge ces gros consommateurs que sont les entreprises. «Nous avons encore pu faire la différence à ce moment-là, puisque nous étions prêts.»

Bilan carbone au top

Alors que les licenciements étaient dans l'air quelques années plus tôt, les 40 em-

ployés ont donc parfois travaillé jour et nuit sur la seule intuition de leur patron: «Nous avons eu un coup de bol. Mais la crainte de devoir partir en Chine nous a poussés à être innovants pour améliorer notre fonctionnement, afin de garder cette longueur d'avance. Nous avons aussi profité d'un appui de l'État de Vaud pour changer une machine. Cela a permis de conserver des emplois, ce qui est intéressant pour les deux parties.» Mais cette activité «à plein» risque aussi de connaître un revers. «On a eu tellement peur de la pénurie de matières que tout le monde a beaucoup produit ces deux dernières années. On voit bien que les stocks commencent à s'accumuler, signe que le marché ralentit», analyse Philippe Meier.

pas à les obtenir aujourd'hui qu'ils sont devenus rares. «Nous avons aussi changé nos huiles, car elles contenaient du plomb, et remplacé les néons de l'usine par un système d'éclairage LED. Nous travaillons en fonction du soleil, en prenant soin de faire fonctionner nos machines le plus possible entre 10h et 14h.»

Quant au rôle du Canton, Philippe Meier le situe d'abord au niveau de la jeunesse. «Le problème actuel est de trouver de la main d'œuvre qualifiée. Cela relève quasiment d'une mission impossible. Ces dix années de délocalisation massive des entreprises suisses ont laissé des traces. Des jeunes se sont détournés de l'apprentissage de polymécanicien, faute

« Trouver de la main-d'œuvre qualifiée relève quasiment d'une mission impossible. Dix années de délocalisation massive des entreprises suisses ont laissé des traces. Les jeunes se sont détournés de l'apprentissage de polymécanicien, faute de débouchés. »

Philippe Meier
chef de l'entreprise ETSM, à Apples

Si ETSM a considérablement amélioré son bilan carbone, le seul regret de son directeur est de n'avoir pas fait poser tout de suite plus de panneaux photovoltaïques, par exemple en façade, puisqu'il n'arrive

de débouchés. Nous en payons le prix aujourd'hui et il est urgent de redonner du crédit à l'apprentissage des métiers manuels.»



Propriétaire ou professionnel de l'immobilier ?

LA CHAMBRE VAUDOISE IMMOBILIÈRE VA VOUS INTÉRESSER

La CVI vous propose :

- **CONSEILS ET ASSISTANCE**
grâce à un service juridique expérimenté et efficace
- **DES PUBLICATIONS VARIÉES**
alliant théorie et exemples pratiques
- **DES COURS ET SÉMINAIRES**
spécifiques pour apprendre et rester informé
- **DES AVANTAGES EXCLUSIFS**
auprès de nombreux partenaires



CHAMBRE VAUDOISE
IMMOBILIÈRE
L'ASSOCIATION
DE TOUS LES PROPRIÉTAIRES

La CVI s'engage pour vous.
Devenez membre: www.cvi.ch

FORD HYBRID



TRANSIT CUSTOM PLUG-IN HYBRID.
PROPULSION ÉLECTRIQUE SANS ÉMISSION.



Emil Frey Crissier
Centre Automobile Romand

Emil Frey Chavannes
Rte de la Maladière 44, 1022 Chavannes-près-Renens